

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 31

Artikel: Le fameux pays
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BAL

Au sommet de l'éminence,
Sous le tilleul et l'ormeau,
La « Jeunesse » du hameau
A dressé le pont de danse.

Des guirlandes tout autour
Courent en rangs parallèles.
Des fleurs artificielles
Y fleurissent pour un jour.

Partout des lanternes peintes,
Des écussons, des drapeaux,
Et puis de grands écriteaux
Avec des rimes contraintes.

Mais le cortège apparaît,
Fanfare sonnante en tête,
Gagne la place de fête,
Fait le tour du pont coquet.

En robe de mousseline,
Une fleur dans les cheveux,
Les paysannes de Breux
Ont ma foi fort bonne mine.

Les garçons se redressant,
— La foule est là qui regarde! —
Ont sur le cœur la cocarde
Au plissé rouge de sang.

Sur l'estrade, la musique
S'installe, au milieu du bruit,
Et, par « le numéro huit »,
Commence le bal rustique.

Un beau gars, cigare au bec,
Danse la valse en arrière,
Et sa belle est toute fière
De se voir dansant avec.

Vestons gris et tailles souplés
En tourbillonnant s'en vont...
Et les vieux, autour du pont,
Regardent tourner les couples.

A. ROULIER.

Le choix du père David. — Le père David ne se pique pas de marcher à l'avant-garde du progrès.

L'autre jour, au guillon, on parlait devant lui de la répartition des portefeuilles dans le nouveau cabinet français.

— Eh bien ! père David, fit l'un des interlocuteurs, si vous aviez le choix, de quel ministère vous chargeriez-vous ?

— Moi, je n'irais pas chercher tant loin. Je prendrais celui qui arrête les automobiles et les socialistes !... A la vôtre !

CHENIQUE ET L'ÉCHO

CLIAU que n'ant pas zu fé on tor, onna ver-
ryâ dein lè montagne, cliiau z'ique pouant
pas savâi que l'è qu'on dérupo. T'i pos-
sibillio âo bon Dieu ! l'è per lè que l'èin a. Lâi a
rein que de cein, on payî iô on sarâi pas fotu de
fère teni de nivô onna chôla à aryâ à onna
tsamba. L'è quemoudo po cliiau que sè ludzant.
Quinte lequâie pouant fère ! Du lo fin coutset
tant qu'âo fin fond de cliiau dérupo, ie pouant
felâ quemet l'ôdra

Lâi assebin dein cliiau montagne dâi carro
qu'on lâi dit dâi *gordze* et que sant dan quemet
dâi pucheint pâilo dein la rotse ; resseimbliant
on bocon âi pierrâre per tsi no. Cein que lâi a
de remarquâbllio l'è que, cliiau *gordze*, quand
on lâi è dedein et qu'on crie oquie, ie dessu-
vant noutra voix, ie fâ l'ècho, quemet diant lè
grand saveint que recordant dein lè z'ècoûle de
l'Académie ; adan, lè z'ètrandzî dau dèfro vi-
gnant du tot llièin, du lo payî dâi Cosaque tant
qu'à clii dâi Mâtse-Fouètre po l'ôdre clii l'ècho,
et que cein fâ adî de l'erdzeint po lè dzein dau
vesenâdzo.

Dan, lâi avâi on iâdzo onna *gordze* (dein lo
Valâ) avoué on écho que desâi tot cein qu'on
volîève. Se on bramève : *oï*, l'ècho fasâi *oï* ; se
on desâi *yess*, ie desâi assebin *yess*. Vo dio que

savâi tote lè leingne, et cein èbahiessâi ti cliiau
que l'ôdiant.

Mâ, vaitéc qu'on bivè l'a tellameint nu et
dzalâ que dâi melion, dâi rotse l'ant dègue-
nautsi du lo coutset de la montagne dein sta
gordze que, ma fâi, sè pas que s'est passâ, mâ
l'ècho l'è restâ mouet. On avâi bî bramâ, teim-
pètâ, rein ne no dessuèvesâi, que cein bourlâve
lo syndico et lè municipaux por cein que lè
z'ètrandzî ne revindrant pe rein mè dein clii
coumôna. Ie déciderant adan de fère catsî
cauquon dein on carro de clii *gordze*, que sa-
râi tserdzî de fère l'ècho et de dessuî lè dzein
quand bramâvant. Clii que fut châi s'appelâve
Chenique et l'ètai on biberon mimero ion. S'ein-
fate dan dein on perte de la *gordze* ein attein-
deint lè vesiteu.

Lo premi que l'arreve fu on certain Baedeker
que vint avoué lo syndico po ôdre clii fameux
l'ècho. Lo syndico, quand l'a z'u espliquâ à clii
monsu que lâi avâi dinse et dinse, ie coumeince
à bramâ :

— Salut, l'ami !

Et l'ècho repond :

— Salut, l'ami !

Lo syndico dit oncora :

— Fa tsaud, vouâ.

Et l'ècho refâ :

— Fa tsaud, vouâ.

— On a sâi quand fâ tsaud, fâ lo syndico.

Et l'ècho repondâi adî :

— On a sâi quand fâ tsaud.

— Vu assebin derè oquie, que dit adan lo
monsu Baedeker.

Et sè met à bramâ bin fè :

— Vâo-to bâire on verro ?

Et du lo fond de la *gordze* on ôt l'ècho que
desâi, d'onna voix dessâti, tandu que lo syn-
dico vegnâi asse rodzo que dau fû :

— Tonnerre ! n'è pas de refus ! Crâivo de sâi !

Ein s'ein alleint, monsu Baedeker desâi âo
syndico :

— Vretabliameint, clii l'ècho l'è tot bouna-
meint remarquâbllio : ie bâille mîmameint la
reponse :

MARC A LOUIS.

NOS MIOCHES

UN petit garçon de cinq ans, fils unique d'un
riche propriétaire campagnard, s'intéres-
sait vivement à tous les travaux de la
ferme. Les abeilles surtout avaient toute sa
sollicitude. Il restait souvent des heures entières
devant le rucher, à observer les allées et les
venues des diligentes ouvrières qui s'envolaient
au loin et revenaient chargées du suc des fleurs.

Le moment de l'essaimage était venu. Les
abeilles — tentées sans doute par un endroit
plus favorable à leurs travaux — quittèrent, un
beau matin, la ruche qu'elles habitaient et s'en-
volèrent au loin.

Quand le petit gamin vint à son habitude faire
sa visite journalière au rucher, il le trouva désert,
et le miel avait disparu. D'abord fort surpris de
cet inexplicable phénomène, puis, ses instincts
de propriétaire reprenant le dessus, il fut pro-
fondément vexé d'un procédé aussi cavalier.

Il se précipite à la cuisine, et, tout rempli
d'une légitime indignation, s'écrie :

— Papa, papa, viens voir ! y a ces poisons
d'abeilles qui ont rupé tout le miel et puis qui
ont f...outu le camp !

Le fameux pays.

Une dame, admiratrice passionnée de la
Suisse, rencontre dans une ferme d'Allemagne
un berger du canton de Berne, qu'on avait fait
venir pour soigner des vaches du Simmenthal.
Charmée de pouvoir s'entretenir d'une contrée
qu'elle aime avec un homme qu'elle suppose
partager tout son enthousiasme, elle l'aborde
en lui disant :

— Ah ! que c'est un beau pays que la Suisse !
— Oui, madame, lui répond naïvement le
montagnard, c'est un fameux pays pour les
bêtes à cornes !

EN DEVISANT DU BON VIEUX TEMPS

Fin.

Chacun la sienne.

REVENONS maintenant à nos moutons, ou plu-
tôt à nos bateliers réunis à la *Medze*.

L'*Allumette* ayant terminé le récit de
ses tribulations, la conversation s'animent par
des libations répétées, ce fut à qui se vanterait
de prouesses plus fortes, plus extravagantes,
plus impossibles les unes que les autres.

Le *Gros Capitaine* de la *Michaude*, de Genève,
racontait, par exemple, qu'en partant de cette
dernière ville par un vent terrible, et en passant
sur les piquets qui traversaient des Pâquis aux
Eaux-Vives, une pièce du fond de sa barque fut
enlevée, mais qu'il n'y entra point d'eau jusqu'à
son arrivée à Morges, tant la rapidité de la
course était grande !

Le père *Cela là*, de Rolle, mettait en parallèle
un fait non moins extraordinaire. Parti de Ge-
nève par une tempête affreuse, sa barque passa
sur la pointe d'Yvoire avec une telle impétuosité
qu'il eut à peine le temps de s'en apercevoir, et
que les cailloux qui se trouvaient sur son pas-
sage étaient rejetés jusqu'à moitié lac.

Vint le tour de *Tiaver*. Parti de Villeneuve
avec le brigantin de son père, chargé à fond de
quatre gros blocs de marbre de St-Triphon, il
fut surpris, vis-à-vis de la Veveyse par une
bourrasque de *Vaudsire* d'abord et de vent
ensuite, qui l'obligea de se retourner et de se
diriger sur le Tré. Pendant ce trajet de retour,
son brigantin était balayé par d'immenses va-
gues qui mettaient en mouvement les blocs
dont il était chargé. Le bruit que ceux-ci fai-
saient en s'entre-choquant était si fort qu'il fut
entendu jusqu'à St-Triphon. Arrivé au Tré, avec
de nombreuses avaries, quelle ne fut pas la joie
de *Tiaver* en trouvant le fond du *naviot* (petit
bateau de sauvetage) rempli de truites que la
violence de la tempête avait égarées !

Les bateliers aiment à faire des tours et à s'en
vanter. Un d'entr'eux raconta, entr'autres,
qu'ayant permis à un remouleur de traverser
le lac sur son bâtiment, il lui avait fait porter sa
meule pendant tout le trajet, prétextant que la
barque aurait ce poids de moins, ce que le pau-
vre remouleur avait parfaitement cru et exécuté.
Dans une autre circonstance, il avait accepté le
passage de quelques individus, à la condition
qu'il s'aidassent à faire marcher le bateau en
tirant une corde fixée à l'arrière.

Le naufrage du « Perroquet ».

Pour terminer, permettez-moi, mesdames et
messieurs, de vous raconter en quelques mots
le naufrage du *Perroquet*, dont je n'ai fait que
citer le nom en passant.

La construction du *Perroquet* était si défec-
tueuse, sa forme si étrange, qu'il était sans cesse
l'objet de quolibets et de plaisanteries de la
part des bateliers et des riverains. Mais, em-
pressons-nous de dire, pour la réputation de
notre lac, que ce bateau était valaisan, et ne
sortait point des chantiers de Jean-Paul. Il
appartenait au nommé Roc, du Bouveret, où il
avait probablement été construit, et il cabotait
pour son malheur dans la partie la plus dange-
reuse du lac, c'est-à-dire du Bouveret à Ouchy.

Nous n'énumérerons point ici les nombreux
défauts du *Perroquet* ; qu'il nous suffise de
dire qu'il réunissait à merveille toutes les con-
ditions nécessaires pour tourner. Son *naviot*
était une Rossinante, et ses bateliers vêtus de
longs habits de drap roux du Valais, et de gros